



Président : Karim Chellat : 06 84 47 92 78

Vice-Président : Philippe de Craene : 06 31 05 83 21

Secrétaire Général : David Da Eira : 06.21.28.74.14

Secrétaire Adjoint : Aissa Bensaada : 06.23.26.71.95

Trésorier : Jean-Christophe Chague : 06 43 21 07 41

Trésorier adjoint : Serge Daneshmand : 06 26 82 07 32

Ne restez pas isolé. Rejoignez-nous !

Bulletin à retourner avec votre règlement à : contact@cftcme91.fr
ou à : Philippe De Craene, 14 route de Saint Arnoult, 78730 Ponthévrard

BULLETIN D'ADHESION

Si déjà adhérent ne remplir que les champs qui changent

INARIC si connu :

--	--	--	--	--	--

☐ M ☐ Mme

Nom :	Né(e) le :
Nom de naissance :	
Prénom :	

Adresse postale :

Tel Mobile/Perso :	Mail perso :
Tel Pro :	Mail Pro :

Profession :	Non cadre	Cadre	Chômeur	Retraité
--------------	-----------	-------	---------	----------

(entourer la catégorie vous concernant)

SIRET Entreprise :
Nom Entreprise :
Adresse :
CP et Ville :

À la CFTC, vos données personnelles sont protégées. La sécurité de vos données personnelles a toujours été une priorité pour nous et se renforce encore avec la mise en œuvre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) depuis le 25 mai 2018. En remplissant ce bulletin d'adhésion, vous acceptez que la CFTC mémorise et utilise vos données personnelles collectées dans ce bulletin, uniquement dans le cadre des activités syndicales de la CFTC : l'information et la formation, l'action syndicale, la consultation, la gestion des cotisations.

En l'occurrence, vous autorisez la CFTC à communiquer avec vous afin de vous apporter des informations complémentaires sur ses activités via les coordonnées collectées dans ce bulletin. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, la CFTC s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes quels qu'ils soient ou à des fins commerciales, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles et à notre politique de protection des données. Vous pouvez à tout moment nous demander de rectifier ou de supprimer certaines de vos données de notre base INARIC (fichier informatique confédéral).

Contact CFTC du Délégué à la Protection des Données : dpo-cftc@cftc.fr

J'adhère aux principes, aux idées et aux actions de la CFTC. Je remplis et signe ce document pour valider mon adhésion, et j'accepte le paiement d'une cotisation annuelle dont le montant est fixé suivant un barème de revenus qui figure au dos de ce bulletin (j'entoure la tranche de revenus me concernant). Mon adhésion sera transmise au Syndicat Départemental CFTC de la Métallurgie de l'Essonne qui prendra en charge la défense de mes intérêts professionnels.

- J'autorise le prélèvement trimestriel, cochez ici ☐

Je remplis et je signe l'autorisation de prélèvement en y joignant obligatoirement un Relevé d'Identité bancaire (R.I.B.).

- ou Je préfère payer par chèque, cochez ici ☐

soit en un seul chèque, ou soit à raison d'un chèque par trimestre (1er janvier, 1er avril, 1er juillet, 1er octobre) :

Je verse€ en chèque(s) à l'ordre de la CFTC

J'accepte que mes données soient enregistrées sur le fichier informatique confédéral INARIC.

A :

le :

Signature

Montants pour l'année 2024

➤ Entourez le n° de votre Tranche de revenus qui détermine votre montant de cotisation

Tranche	Revenu Mensuel Brut	Versement en 1 fois. Annuel	Versement en 1 fois, 4 chèques datés par trimestre	Prélèvements automatiques trimestriels en mars, juin, septembre, décembre	Coût mensuel réel à votre charge après crédit impôt de 66% pour un prélèvement
0	Inférieur au SMIC	62.00 €	15.50 €	15.00 €	1.70 €
1	De 1 709 à 2 563 €	115.00 €	28.75 €	27.00 €	3.06 €
2	De 2 563 à 3 418 €	144.00 €	36.00 €	34.00 €	3.85 €
3	De 3 418 à 4 273 €	173.00 €	43.25 €	41.00 €	4.65 €
4	De 4 273 à 5 127 €	202.00 €	50.50 €	48.00 €	5.44 €
5	Au-delà de 5 127 €	231.00 €	57.75 €	55.00 €	6.23 €

Les nouveaux adhérents cotisent au prorata du trimestre en cours (tout trimestre commencé est dû).

Les prélèvements s'effectuent les 15 mars, 15 juin, 15 septembre et 15 décembre.

BON A SAVOIR :

- Toute cotisation donne droit à un crédit d'impôt sur le revenu à hauteur de 66%.
- Les tarifs 2024 restent identiques à ceux de 2014 pour les prélèvements, et identiques à 2016 pour le paiement par chèques.

ATTENTION : Pour une première cotisation par prélèvement trimestriel, il est nécessaire de remplir l'autorisation de prélèvement SEPA, et de joindre un RIB.

à retourner à : Philippe De Craene, 14 route de Saint Arnoult, 78730 Ponthévrard ou à contact@cftcme91.fr

Mandat de prélèvement SEPA
Référence Unique de Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant du créancier :

Identifiant créancier SEPA (ICS) : R34ZZZ443367
 Nom du créancier : CFTC
 Adresse : 12 place des Terrasses de l'Agora, 91034 Evry Cedex, France

Identifiant du débiteur :

Nom du débiteur :

Adresse :

Compte IBAN :**Code BIC**

Pour un prélèvement : récurrent trimestriel : ☐

Signature :

Attention : Remplir complètement cette autorisation de prélèvement, la signer et joindre un relevé d'identité bancaire (RIB).